

Annexe 2 : Projet d'intervention (2,5 minutes maximum)

Madame la Présidente,
Madame la Directrice générale,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Vous le savez, l'éducation a toujours constitué un élément essentiel de la politique de développement de la France. C'est un choix solidaire, un choix stratégique et c'est aussi le choix de la communauté internationale, avec la prise de conscience de l'enjeu fondamental de l'Éducation pour tous et des Objectifs du millénaire pour le développement. Je tiens ici à saluer le travail accompli par tous les partenaires en faveur de la scolarisation primaire universelle et de la parité dans l'éducation.

La France a participé à cette mobilisation mondiale en contribuant à l'éducation à hauteur de 1,2 milliard d'euros depuis 2009. Le PME est l'exemple le plus concret de cet engagement : nous sommes fiers d'être l'un de ses membres fondateurs et de l'avoir soutenu depuis sa création (70M€ entre 2005 et 2014). Si nous ne sommes pas en mesure d'annoncer aujourd'hui le montant de notre contribution financière au PME pour la période 2015-2018, en raison des contraintes budgétaires actuelles, soyez assurés du maintien du plein soutien de la France à cette organisation, qui est un modèle en termes de collaboration, d'efficacité et d'appropriation de l'aide internationale, et de notre volonté de rester engagés.

Nous souhaitons poursuivre notre collaboration avec le PME en particulier au travers de l'Agence française de développement. L'AFD est entité de supervision des fonds du PME, a cofinancé les activités du PME dans une dizaine de pays durant la période précédente, et elle continuera de le faire. Les concours bilatéraux de l'AFD pour l'éducation de base devraient représenter 300M€ sur la période 2015-2018 et nous veilleront à optimiser les synergies avec les financements bilatéraux et multilatéraux et les organisations de la francophonie.

La coopération française accompagnera le nouveau modèle de financement du PME à travers 2 leviers clés pour la qualité de l'éducation : (i) la récolte et l'analyse de données pour la planification de l'éducation via le financement du Pôle d'analyse sectorielle de Dakar rattaché à l'IIPE (5M€ sur la période de reconstitution) et (ii) le renforcement des capacités de mesure des apprentissages via le financement du PASEC (4M€ sur la période de reconstitution).

Afin de contribuer aux objectifs stratégiques du PME, la France continuera ses investissements en faveur de l'apprentissage en langues nationales au début du primaire (ELAN) et de la formation des maîtres (IFADEM). Un nouveau programme financera les projets innovants mobilisant les technologies de l'information et de la communication (3M€).

Je vous remercie.

* *
*